L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN 26 AOUT.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

NOUVELLE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord–

PEREIRE, capt. Danré, samedi, 26 août.
LAFAYETTE, capt. Rousseau, samedi, 9 septem.
SAINT-LAURENT, capt Lemarié, samedi, 23 sept
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, samedi, 7 oct.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $130; Seconde cabine, $75.
Billets d'excursion à prix réduits.
Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en économisant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à
GEO. MACKENZIE, Agent, 58 Broadway, New-York,
ou à L. GRANET & Cie, Agent, 18 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
2 nov—1121

Compagnie de Vapeurs HAMBOURGEOISE-AMÉRICAINE.

Communication entre le Hâvre et la Nouvelle-Orléans par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques et nouveaux steamers de la Compagnie: GERMANIA, capitaine Ehlers; SAXONIA, capitaine [illegible]; VANDALIA, capitaine Franzen.

Partiront	de Hambourg	du Hâvre	Santander	N.-Orléans
Germania	Sept. 22	Sept. 26	Sept. 29	Nov. 1
Saxonia	Oct. 21	Oct. 21	Oct. 28	Nov. 29
Vandalia	Nov. 18	Nov. 22	Nov. 25	Déc. 27

Nous annoncerons les prochaines dates de départs de nos steamers.

Prix du passage, payable en or:

	Cabine	Entrepont
De la Nlle-Orléans à Santander, au Hâvre, à Southampton ou Hambourg	$150	$45
De Hambourg, du Hâvre, de Southampton et de Santander à la Havane et à la Nlle-Orléans	130	40

On peut obtenir des billets de passage de Hambourg, du Hâvre ou de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

C. B. RICHARD & BOAS, Agents Généraux pour le passage, 6 Barclay street, New York.
WILLIAMS, RUPERTI & CO., Agents Généraux, No 180 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans. 10 août

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, par la voie du Hâvre, Southampton et La Havane.

Les steamers du LLOYD de L'ALLEMAGNE DU NORD recommenceront leurs voyages réguliers comme suit:

De Brême.		De la N.-Orléans.
KOLN	16 Sept.	21 Octobre.
FRANKFURT	7 Oct.	11 Novembre.
HANOVER	28 Oct.	9 Décembre.
KOLN	25 Novembre	13 Janvier.
FRANKFURT	30 Décembre	10 Février.
HANOVER	27 Janvier	9 Mars.
KOLN	24 Février	6 Avril.

Ils toucheront au Hâvre et à la Havane, en venant de Brême et, en s'en retournant à Brême, à la Havane et à Southampton pour débarquer et recevoir les passagers et le fret.

Les départs subséquents seront annoncés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre .... $120 en or.
Entrepont 40

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, au Hâvre et à Brême:
Chambres .... $150 en or.
Entrepont 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres .... $50 en monnaie courante.
Entrepont 20

Les soussignés délivrent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre pour la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents.
2 juillet—1an Au No. 48 de la rue de l'Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

CRESCENT CITY ...... Capt. Minor B. Crowell
SHERMAN ...... Capt. [illegible]
GEN'L MEADE ...... Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES ...... Capt. Geo. E. Smith,
MISSISSIPPI ...... Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS ...... Capt. H. S. Quick
EMILY B. SOUDER, Capt. P. Bradick

Partant de New York, tous les samedis.

Le steamer CRESCENT CITY, Minor B. Crowell commandant, partira du [illegible] wharf, en face de la rue Jefferson [illegible] à 8 h. P. M.

[illegible]

On délivre des billets de connaissements pour Liverpool, Hamburg et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont, Prêt [illegible] pour Liverpool et le continent, se reliant à la ligne de steamers de Cunard, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

Pour fret ou passage, s'adresser à
Le steamer MISSISSIPPI suivra et partira le SAMEDI 2 septembre, à 8 h. P. M.
LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune No. [illegible]

Pour New-York, directement

Ligne de Steamers Ore [illegible] entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS.

Le steamer GEO. WASHINGTON, Commandant E. E. Vail, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse DIMANCHE, 27 août, à 8 heures A. M.
Passage .... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No. 61.

POUR PHILADELPHIE, via la Havane—Départ SAMEDI, 19 août, à 8 heures du soir.
Le beau steamer de première classe JUNIATA, Capitaine Hoxie.
Pour fret ou passage, s'adresser à
WM. CREEVY, Agent, Encoignure Carondelet et Gravier.

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
W. S. PIKE, J. J. Brown, capitaine.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez Vicksburg et tous les débarcadères intermédiaires. A Vicksburg le W. S. Pike se relie avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY, coin Commune et Delta,
30 mai—1an

Bateau semi-hebdomadaire, régulier, de Lobdell's Store, Baton Rouge et de la Côte.

Départ tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin, à dater de lundi, 10 juillet.—Pour Lobdell's Store, Baton Rouge et tous les ports intermédiaires de la Côte. Le beau bateau à vapeur BART ABLE, capt. V. B. Barrow, commis Allen Jumel, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SINNOTT & ADAMS.
4 juil—2m No 11 du Commercial Place.

Bâton Rouge.

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Baton Rouge, et au [illegible] de Grosse-Tête.

Partant tous les MERCREDIS à 5 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.
Le bateau ST. JOHN, capitaine W. R. Greathouse, commis J. P. McElroy.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
6 mai—4m F. O. MELANCON, 11, rue Conti

Pour le Bayou Vermillion.
Le bateau à vapeur PELICAN STATE partira de Brashear City pour le Bayou Vermillion, tous les JEUDIS à midi. Le fret doit être expédié par le chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan, aux soins du "Pelican State," Brashear City. Il sera pris à un taux aussi réduit que les autres bateaux. Il aura le même service et continuera ses voyages tant qu'il y aura un expéditeur.
DEBLANC & BEER, agents,
9 juil—3m Au No 21 de la rue St-Louis.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.
FLICKER
Le bateau F. Aspirin, capitaine, P. A. Charlet et M. E. Dupuis, commis. Partira de la Nlle-Orléans tous les MERCREDIS matin à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
Un commis recevra cet [illegible] sur la Levée à la tête de la rue Conti, pour recevoir ces fret.
8 juil—3m

Pour Vermillionville et les débarcadères du Bayou Vermillion, via le chemin de fer de la Louisiane, du Texas et Brashear, de Morgan.

Départ de Brashear, tous les JEUDIS, à l'arrivée du train de passagers d'Algiers.

STEAMER FLORA.
Jesse Coffeen, Capitaine. Martin Tuce, Commis.
Le fret est reçu tous les jours au pied de la rue Ste Anne.
Tous les frets pour l'aller payables d'avance, et ceux pour le retour payables contre livraison.
Fret pour Vermillionville aux taux du tarif du chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à THOS. A. STEPHENS, Agent-général du chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan. 2 juin—4m

Partant tous les MERCREDIS, à 10 heures A. M.
Pour Pointe à la Hache, Pointe Michel et tous les débarcadères sur la route. Et les SAMEDIS, à 10 heures A. M. pour Fort Jackson et les débarcadères sur la route.—Le beau steamer de première classe BELLE IDA, capitaine W. A. Moore, commis J. B. O'Donnell, partira comme il est dit. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JAMES WOOD, Entre Peters, entre Bienville et Bienville.
26 août

Consulat de France.

AVIS MENSUEL.—AOUT 1871.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, toute personne qui en aurait connaissance sont priés d'en donner avis au Consulat.

B—Berbeil Léon, dit Gustave.
Bourgy, Eugène.
Bonnin, Louis.
Breuil, Auguste Hubert.
C—Casse, Bertrand.
D—Demars, Alfred.
Dejoie, Célestine (Mme)
F—Fauré, Joseph.
Faget, Jean.
Fourquet, Julien.
G—Gomichard, Henry
H—Huot, Alex. Edouard.
Hauré, Jean.
K—Krupp, Ab.
L—Lardeyret, Jean-Marie
Lafargue, Leo.
Lasjuilliade.
M—Morin, Pte, Jean
R—Ricard, Antoine.
S—Sérengue, Angèle (Mme).
Smith, née Prudhon (Mme).
T—Tessier, F. A. (négociant).

La Chancellerie du Consulat de France, rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

TEXAS.

LIGNES DE Steamers de la Malle des E.-Unis, de Morgan.

Les steamers en fer suivants forment ces lignes: AGNES,—ALABAMA,—AUSTIN,—CLINTON,—CITY OF NORFOLK,—HARLAN,—I. C. HARRIS,—W. G. HEWES,—HUTCHINSON,—JOSEPHINE,—MATAGORDA,—MORGAN,—GUSSIE,—MARY,—WHITNEY.

POUR GALVESTON & INDIANOLA.
Le steamer HUTCHINSON, W. K. Talbot, commandant, Partira du pied de la rue St. Joseph SAMEDI, 26 août, à 8 A. M.
Du fret pour Galveston et Indianola est pris à des taux spéciaux.

Pour Brazos Santiago, via le Chemin de fer de Morgan, La., Texas & Brashear.
Le steamer I. C. HARRIS, Capt. S. P. Farwell,
Partira de Brashear à l'arrivée du train des A. M. DIMANCHE, 27 août.
Le consignataire payera la moitié de l'allège à Brazos.

Pour Rockport, Fulton, St. Mary's et Corpus Christi.
Le steamer I. C. HARRIS, Capt. S. P. FARWELL.
Le fret de St Mary's et de Corpus Christi est débarqué à Rockport.

Pour Galveston, [illegible], pour les passagers et la malle.
Par la voie du chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan, et de Brashear.
Pour les Passagers et la Malle seulement.
LES PASSAGERS PRENNENT LE FERRY DU CHEMIN DE FER, au pied de la rue Ste. Anne, à 7 heures et demie du matin, et arrivent à 11 heures et demie du matin, à Brashear City, où ils prendront le steamer

WHITNEY,
Capitaine I. N. Lewis,
SAMEDIS, MARDIS et JEUDIS

On peut acheter des billets et retenir des chambres jusqu'à 5 heures du soir, tous les jours, (excepté les dimanches) aux bureaux des agents, ou au débarcadère du ferry, le matin du jour du départ.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents, au coin des rues Magazine et Natchez, N. O.
2 mai

Villes de Bains.

STEAMER DE LA LIGNE MORGAN.

Départs à partir de JEUDI, 24 août.

Le steamer LAURA partira comme suit du Lac Pontchartrain

Le LUNDI, à l'arrivée du train de 8 heures du matin, allant directement jusqu'à Ocean Springs.

Le MARDI, à l'arrivée du train de midi, allant jusqu'à Pascagoula et s'arrêtant à tous les points intermédiaires excepté Ocean Springs.

Le JEUDI, à l'arrivée du train de 8 heures du matin, allant jusqu'à Biloxi et s'arrêtant à tous les points intermédiaires.

Le VENDREDI, à l'arrivée du train de 8 heures du matin, allant jusqu'à Biloxi et s'arrêtant à tous les points intermédiaires.

Le SAMEDI, à l'arrivée du train de midi, allant jusqu'à Pascagoula et s'arrêtant à tous les points intermédiaires.

RETOUR.
Pour le retour, le steamer LAURA partira:
De Pascagoula, le DIMANCHE et le MERCREDI, à midi.
D'Ocean Springs, le DIMANCHE et le LUNDI soir.
De Biloxi, le JEUDI et le VENDREDI soir.

Le bateau de Mobile partira le SAMEDI, à l'arrivée du train de 2 heures de l'après-midi, et s'arrêtera à la Baie St. Louis et à Pass-Christian. Le steamer partant de Mobile le dimanche soir s'arrêtera seulement à la Baie St. Louis et à Pass Christian.
C. A. WHITNEY & Co., Agents.
24août Au coin des rues Magazine et Natchez.

Pour Mobile.

Steamers de la Malle des Etats-Unis.—Ligne Morgan.

MARY, FRANCES, SARAH, LOUISA, LAURA.

CHANGEMENT DE PRIX.
Chambres, $5. Entrepont, $1 [illegible]

Un des steamers ci-dessus partira tous les jours, à l'arrivée du convoi du chemin de fer Pontchartrain, de 4 h. P. M.

On peut acheter des billets et retenir des chambres aux bureaux des agents.

Connaissements pour Alabama et les points de l'intérieur de l'Alabama et de la Géorgie.

[illegible]

Toutes les marchandises doivent porter la destination en plein.

La ligne Morgan n'est pas responsable des marchandises au delà de Mobile.

L'assurance de marchandises à Mobile et de Mobile, gratis.

Les bateaux pour Mobile partant le Samedi s'arrêteront à la Baie St-Louis et à la Passe Christian. S'y arrêtera également le bateau partant de Mobile le Dimanche soir.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents, Coin Magazine et Natchez.
1er juin

Excursion du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Le beau steamer CAMÉLIA, capitaine Miller, marchera de la malle des Etats-Unis, capitaine HANOVER, fera pendant toute l'été des excursions régulières, le DIMANCHE et le MERCREDI à Lewisburg, Mandeville et Madisonville. [illegible]

Prix—aller et retour .... $1.
COHEN M. SORIA, Aux Nos. 18 et 20 de la rue de l'Union.
1 juil—2m

Arrangement d'Eté.

Ligne de Steamers de la Malle des Etats-Unis, entre Mandeville et la N. O.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.—Le steamer du marcheur et à basse pression:

CAMELIA, capitaine Miller.
Partira pour les ports ci-dessus indiqués les LUNDIS et JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin, et les MERCREDIS, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi, et les MARDIS, VENDREDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 3 P. M. et le DIMANCHE par le train de 7 heures A. M.

Les voyages des LUNDIS et JEUDIS s'étendront au Vieux débarcadère, sur le Tchefuncte.

Retour. Il quittera le "Old Landing" les MARDIS et les VENDREDIS, à 6 heures du matin, et Madisonville les LUNDIS, MERCREDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 6 heures du matin, les DIMANCHES et MERCREDIS, dans la soirée.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi qui précède celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera d'ailleurs à même de mouvoir le fret et les passagers.

Le CAMELIA traversera, pour le moment, à l'Old Landing, sur le Tchefuncte.

COHEN M. SORIA, Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.
12avril

CINQUIÈME ETAT ANNUEL

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE FACTORS & TRADERS,

27 .... Rue Carondelet 27

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état de situation des affaires de la Compagnie, pour l'année expirée le 30 avril 1871, savoir:

Sur les risques d'incendie	$288,356 36		
Sur les risques de rivières	282,761 15		
Sur les risques de mer	68,896 25		$640,014 36
En moins, primes sur risques non expirées le 30 avril 1871	64,127 00		
Primes rendues	4,282 71		68,419 71
Montant net des primes			$571,594 66
Pertes payées, savoir:			
Sur les risques de feu	84,585 39		
Sur les risques de rivières	105,001 69		
Sur les risques de mer	18,084 25	207,601 33	
Réassurances		13,221 45	
Rentes pour escompte		7,661 26	
Taxes payées		24,423 94	
Dépenses générales	27,916 25		
Moins les épargnes et les frais de polices	11,710 78	16,207 47	269,116 44
Balance			302,479 19
A ajouter, escompte et intérêt reçu		85,091 65	
En moins, premier intérêt semestriel sur le capital payé, et le second dû maintenant		81,955 13	3,136 52
Profits nets			305,615 71

La Compagnie a maintenant l'actif suivant:

Billets d'actions pour le capital souscrit, non-valeurs		54,330 0
Prêts sur demandes, dus garantis par des actions, [illegible]	64,880 52	
Argent comptant	372,280 59	488,161 12
Primes en voie de collection		16,119 24
Billets à recevoir, prêts sur marchandises		213,695 75
Billets à recevoir à courte échéance		37,150 70
Actions de banque et autres		105,797 50
Bonds de ville et autres, net		36,921 25
Actions des chemins de fer de ville		82,275 08
Bonds de la Grand'Loge maçonnique de la Louisiane		5,000 00
Bonds de la Salle de l'Association des Odd Fellows		5,000 00
Bonds de l'Association pour le secours des veuves et les orphelins israélites		2,000 00
		1,048,886 37

L'état de situation ci-dessus est une copie authentique et correcte des livres de la Compagnie.
HARMON DOANE, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé devant moi, ce même jour de mai 1871.
EDWARD IVY, Notaire Public.

A un meeting spécial du Conseil de Direction, tenu ce jour, il a été résolu de payer SUR DEMANDE, lors de toute Taxe du Gouvernement, un escompte d'intérêt semestriel de CINQ pour cent jusqu'au 30 avril 1871, aux actionnaires; et aussi, sur le montant du capital payé, un DIVIDENDE EN ARGENT DE CINQUANTE pour cent aux actionnaires sur le montant net des primes payées, dans la proportion de leurs parts individuelles.

HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

Directeurs:
Moses Greenwood, W. A. Johnson, [illegible], H. Frellsen, E. W. Burbank, [illegible], W. Bertin, J. J. Mitchell, Wm. Harrison, J. T. Hayes, [illegible] Jos. W. Carroll.
24 mai—1an

JULIUS LOEFFLER,

Poseur et Marchand D'INSTALLATIONS DE GAZ.
136 .... RUE DE CHARTRES 136
(Entre les rues St. Louis et Toulouse.)

Médicaments. NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de [illegible], désigné si notre temps et notre argent, pour rendre populaire un bitter qui fond de si grandes services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien démontrées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Beaucoup sont qui souvent ont devenu une habitude en Amérique, où il faut toujours boire quelque chose avant les repas.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liquides alcooliques entre les repas.

L'alcool, dissous, tant la langue, et les boissons de brandy, de whisky ou de gin, d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi rares d'abréger pour vie que l'absinthe qui prendre tous les jours [illegible] dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas immédiat, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la tombe. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

[illegible]

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui répare vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de conserver avec ce Bitter [illegible] nos jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques [illegible]

[illegible]

Newfoundland Bitter

[illegible]

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et contre ses influences [illegible] le Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter [illegible]

C'est le Bitter du Sud.

[illegible]

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans, et MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile, nos agents le vendent par charretées au commerce.

On le trouve dans toutes les grosseries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les acheteurs recevront une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON, 49 & 51, Sycamore street, CINCINNATI, OHIO.
1er avril—1an

COMPAGNIE

Commerciale d'Assurance

DE LA

Nouvelle-Orléans.

CINQUIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes pour l'année expirée le 31 mars 1871.		
Incendie	$ 61,407 40	
Marine	17,488 35	
Rivières	104,419 40	
Plus—risques non expirés en mars 1870	18,230 00	
	195,535 24	
Moins—risques non terminés, le 31 mars 1871	17,479 50	
Montant net des primes		$174,065 66
Payé—sur risques d'incendie	$21,894 32	
" sur risques de mer	24,769 38	
" sur risques de rivières	36,427 65	
	$83,086 35	
Payé—Réfraction	22,300 00	
" Réassurances	2,680 10	
" Primes remboursées	1,366 00	
" Taxes	8,476 02	
" Contingent	3,266 27	
" Loyer	4,432 50	
" Dépenses, salaires, timbres, etc.	15,488 37	
	$141,883 47	
Moins—Intérêt et bénéfice indivis	53,683 58	8,396 89
Bénéfice net		$80,779 76

ACTIF.

Billets pour actions	$157,135 00
Effets à recevoir sur hypothèques et garanties	82,714 32
Meubles	3,600 00
Harbor Boat Stock—17 actions	400 00
Bonds 7-30 pour cent de la ville de la Nlle-Orléans, $[illegible], valant	1,200 00
Primes en voie de recouvrement, net	27,749 50
En caisse	122,083 50
	$392,[illegible]

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1871.

Ce qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

J. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

Assermentés et souscrit par-devant moi, ce 26 avril 1871.
EDWARD IVY, Notaire Public.

Le 18 avril, à une réunion des Directeurs, il a été décidé qu'un dividende de vingt-cinq piastres par action soit déclaré et porté au crédit des billets pour actions.

J. H. OGLESBY, Président,
JOHN T. HARDIE, Vice-Président,
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 19 avril 1871.

Vins et Whiskies.

F. J. CARPENTIER,
[illegible] Rue Royale
Entre St-Philippe et Ursulines.

VINS: [illegible]
Whiskies, Brandy, Gin, [illegible], Absinthe, [illegible]

ANNONCES PARISIENNES Publiées par H. GAILLARDET

[illegible]

SEUL FERRUGINEUX

SIROP DUREL AU GOUDRON FERRUGINEUX.

[illegible] Paris, [illegible] Hart & Cie, et dans les pharmacies.

L. LEGRAND

PARFUMEUR DES COURS DE FRANCE, DE RUSSIE ET D'ITALIE
Paris, 207, rue Saint-Honoré, Paris.
Parfums nouveaux RES ORIZA adoptés par la Fashion.
Agent célèbre la Médaille de succès à l'Exposition universelle de Paris, 1867.

Oriza-Lys,	Oriza-Dusty Fashion,	[illegible]
Oriza [illegible],	[illegible]	[illegible]
Oriza de la Floride,	[illegible]	[illegible]
Oriza Secret,	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lys de la vallée,	[illegible]	[illegible]
Mousseline de l'Inde,	[illegible]	[illegible]

Dépôt central à la Nouvelle-Orléans: Duconge et chez tous les parfumeurs.

VELOUTINE CH. FAY,

9, Rue de la Paix.

POUDRE DE TOILETTE ADHÉRENTE ET INVISIBLE

Remplaçant les Poudres de Riz et les Fards avec avantage.
Une légère application suffit pour donner à la peau de fraîcheur et la velouté de la jeunesse.
5 Francs Boîte complète avec houppe.
Nouvelle-Orléans—M. Duconge, et dans toutes les Parfumeries.

[illegible] Paris. Dépôts [illegible] NEW-YORK, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Fougera Frères, pharmaciens. DUCONGE, [illegible] SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, et pour le DETAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

VIN DE QUINQUINA D'ABBADIE

Reconstituant, Tonique, Fébrifuge.
Recommandé aux natures faibles, anémiques, aux convalescents, dans la chlorose, les gastralgies et contre les fièvres rebelles.—Paris, 21, rue Sainte-Apolline.—New Orléans: chez Duconge.

ETABLISSEMENT THERMAL—TOUJOURS OUVERT.

VICHY

(PROPRIÉTÉ DE L'ETAT)
ADMINISTRATION: PARIS, 22, BOULEVARD MONTMARTRE

EAU MINÉRALE DE VICHY.

ON IGNORE SOUVENT en buvant l'Eau minérale de l'Etablissement thermal de Vichy qu'il n'est pas indifférent de boire de telle ou telle source. Voici leur application en médecine des sources de l'Etat.

GRANDE-GRILLE, foie, etc.; HOPITAL, estomac; CÉLESTINS, appareil urinaire; HAUTERIVE, s'emploie comme les CÉLESTINS et l'HOPITAL.

VICHY CHEZ SOI.

Tout le monde ne peut aller à Vichy.—Les personnes, que la distance, leur santé ou la dépense, empêchent de se rendre à l'Etablissement thermal, trouvent dans l'emploi simultané de l'Eau minérale en boisson et des Bains préparés avec les SELS extraits des Eaux minérales de Vichy, sous le contrôle de l'Etat, un traitement presque semblable à celui de Vichy.—Un rouleau pour un bain (250 gr.) Prix—1 fr. PASTILLES DIGESTIVES, la boîte de 500 gr., tous arômes, 5 fr. POISSON ARTIFICIELLE—PERLES DE VICHY, excellent produit contenant du SEL de Vichy SOLUBLE dans l'estomac.

VICHY. La saison officielle dure à Vichy du 15 mai au 15 octobre, mais les bains et le Casino sont chauffés pendant toute la mauvaise saison et le traitement peut s'y suivre à cette époque avec plus de facilité que pendant l'été.

NOTA.—Le CONTROLE DE L'ETAT FRANÇAIS est obligatoire sur tous les produits qui sortent de l'Etablissement de Vichy. Se bien défier des contrefaçons.

La Compagnie fermière de l'Etablissement thermal de Vichy vend et expédie toutes les EAUX MINÉRALES NATURELLES CONNUES ET TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE.

NEW-ORLEANS: Correspondants MM. Frédérickson et Hartz, Touro Buildings.—Dépôts chez: Duconge—Montegut—Balcash, et dans toutes les pharmacies.

PILULES DE PEPSINE DE HOGG

[illegible]

SIROP LABELONYE

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE A PARIS.

Employé avec un succès constant depuis 30 ans, par les médecins de tous les pays, contre les Maladies organiques ou non organiques du Cœur, les diverses Hydropisies et la plupart des Affections de Poitrine et des Bronches (Pneumonies, Catarrhes pulmonaires, Asthmes, Bronchites nerveuses, Coqueluches, etc.).

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Cie, 99, rue d'Aboukir,—Paris.

DÉPÔTS: à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez MM. Sésanne—Montegut—Duconge, droguistes; New-York: M. Chuchet, Liberty Street, 65, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

DRAGÉES GELIS & CONTÉ

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

Il résulte de deux rapports adoptés par la dite Académie en 1840 et en juillet 1850, que les Dragées de Gelis et Conté sont les meilleures et les plus efficaces des ferrugineux pour la guérison de la Chlorose (ou Pâles couleurs), des Pertes blanches, de la Débilité de tempérament chez les deux sexes et pour faciliter la menstruation chez les jeunes filles.

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Cie, 99, rue d'Aboukir,—Paris.

DÉPÔTS: à la Nouvelle-Orléans, chez MM. Sésanne—Montegut—Duconge, droguistes; New-York: M. Chuchet, Liberty Street, 65, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

ENCRE NOUVELLE MATHIEU-PLESSY,

90 .... Boulevard Saint-Germain 90
PARIS.
Cette Encre a été adoptée par S. M. l'Empereur et l'Imprimerie de France.
Elle est immédiatement noire, inaltérable, et n'encrasse pas la plume.

PRODUITS CHIMIQUES

Pour Laboratoire et Photographie.

ENCRE NOUVELLE

[illegible]

MALADIES DE POITRINE

NOUVEAU TRAITEMENT PAR L'Elixir Alimentaire de Ducro À LA VIANDE CRUE,
Préconisé par les sommités médicales de Paris.
GUERISON RADICALE.
SOULAGEMENT MANIFESTE.
[illegible]
F. COMAR, DROGUISTE.
[illegible] F. DUCONGE, [illegible]

Chemin de fer Pontchartrain.

[illegible]

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

Changement des heures de départ.

A DATER de LUNDI, 15 MAI 1871, les convois de la compagnie partiront [illegible]

[illegible]

WM. DE HILL, Agent pour les billets.
J. R. KENDRICK, Surintendant général.

CHEMINS DE FER.

Voyageurs ATTENTION!

Grand Chemin de Fer Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Et celui du Mississippi Central.

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER de la Louisiane et du Texas, de Morgan

[illegible]

THOS. A. STEPHENS, [illegible]

Louisiana Mutual Insurance Company.

Seventeenth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company submit the following statement:

[illegible]

CHAS. BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this [illegible] day of March, 1871.
P. CHAS. CUVELLIER, Notary Public.

Six per cent. interest on the outstanding certificates of scrip will be paid to the holders thereof or their legal representatives on and after Monday, [illegible] of May next.

CHAS. BRIGGS, President,
ANT. CARRIERE, Vice President.
J. P. ROUX, Secretary.

Board of Trustees elected 4th February 1871:
Chas. Briggs, Ant. Carriere, Geo. A. Fosdick, [illegible]

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans.

85 CAMP STREET.
NEW ORLEANS, January 31, 1871.

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

[illegible]

THOS. ANDERSON, Secretary.

$875,000

In Cash Gifts, to be distributed by the Metropolitan Cash Prize Co.

EVERY TICKET DRAWS A PRIZE.

[illegible]

CHARTER of the St. Louis Hotel Association.

BE IT KNOWN, that on this day of the month of [illegible] in the year of Our Lord one thousand eight hundred and seventy-one [illegible]

ARTICLE I.
[illegible]

ARTICLE II.
[illegible]

ARTICLE III.
The capital stock of the said Association is hereby fixed at the sum of THREE HUNDRED THOUSAND DOLLARS, divided into TWELVE THOUSAND SHARES, of twenty-five dollars each, with the privilege of extending the said capital stock to FIVE HUNDRED THOUSAND DOLLARS, to be paid for by the subscribers to the said Association at the time and in the manner hereinafter provided for.

ARTICLE IV.
[illegible]

ARTICLE V.
[illegible] FIVE HUNDRED THOUSAND DOLLARS.

ARTICLE VI.
[illegible]

ARTICLE VII.
[illegible]

ARTICLE VIII.
[illegible]

ARTICLE IX.
[illegible]

ARTICLE X.
On the First day of February 1872, and in each and every year [illegible]

ARTICLE XI.
The corporation shall continue for the term of twenty-five years [illegible]

ARTICLE XII.
[illegible]

ARTICLE XIII.
At the Expiration of this Charter, [illegible]

Consumption, Its Cure and its Preventive, BY J. H. SCHENCK, M. D.

MANY a human being has passed away, for whose death there was no other reason than the neglect of known and indisputably proven means of cure. [illegible]

DR. JOSEPH H. SCHENCK'S SIMPLE TREATMENT.

[illegible]

It is self-assuring, self-convincing.

The Seaweed Tonic and Mandrake Pills are the first two weapons with which the citadel of the malady is assailed. Two-thirds of the cases of consumption originate in dyspepsia and a functionally disordered liver. With this condition the bronchial tubes "sympathize" with the stomach. They respond to the morbific action of the liver. Here then comes the culminating result, and the setting in, with all its distressing symptoms, of CONSUMPTION.

The Mandrake Pills are composed of one of Nature's noblest gifts—the Podophillum Peltatum. They possess all the blood-searching, alterative properties of calomel, but unlike calomel, they "LEAVE NO STING BEHIND."

The work of cure is now beginning. The vitiated and mucous deposits in the bowels and in the alimentary canal are ejected. The liver, like a clock, is wound up. It arouses from its torpidity. The stomach acts responsively, and the patient begins to feel that he is getting, at last,

A SUPPLY OF GOOD BLOOD.

The Seaweed tonic, in conjunction with the Pills, permeates and assimilates with the food. Chylification is now progressing, without its previous tortures. Digestion becomes painless, and the cure is seen to be at hand. There is no more flatulence, no exacerbation of the stomach. An appetite sets in.

Now comes the greatest Blood Purifier ever yet given by an indulgent father to suffering man. Schenck's Pulmonic Syrup comes in to perform its functions and to hasten and complete the cure. It enters at once upon its work. Nature cannot be cheated. It collects and ripens the impaired and diseased portions of the lungs. In the form of gatherings, it prepares them for expectoration, and lo! in a very short time the malady is vanquished, the rotten throne that it occupied is renovated and made new, and the patient, in all the dignity of regained vigor, steps forth to enjoy the manhood or womanhood that was

GIVEN UP AS LOST.

The second thing is, the patients must stay in a warm room until they get well. It is almost impossible to prevent taking cold when the lungs are diseased, but it must be prevented, or a cure cannot be effected. Fresh air and riding out, especially in this section of the country in the fall and winter season, are all wrong. Physicians who recommend that course lose their patients, if their lungs are badly diseased; and yet, because they are in the house they must not sit down quiet; they must walk about the room as much and as fast as the strength will bear, to get up a good circulation of the blood. The patients must keep in good spirits—be determined to get well. This has a great deal to do with the appetite, and is the great point to gain.

To despair of cure after such evidence of its possibility in the worst cases, and moral certainty in all others, is sinful. Dr. Schenck's personal statement to the Faculty of his own cure was in these modest words:

"Many years ago I was in the last stages of consumption; confined to my bed, and at one time my physicians thought that I could not live a week; then, like a drowning man catching at straws, I heard of and obtained the preparations which I now offer to the public, and they made a perfect cure of me. It seemed to me that I could feel them penetrate my whole system. They soon ripened the matter in my lungs, and I would spit up more than a pint of offensive yellow matter every morning for a long time.

As soon as that began to subside my cough, fever, pains and night sweats all began to leave me, and my appetite became so great that it was with difficulty that I could keep from eating too much. I soon gained my strength, and have grown in flesh ever since.

"I was weighed shortly after my recovery," added the Doctor, "then looking like a mere skeleton; my weight was only ninety-seven pounds; my present weight is two hundred and twenty-five (225) pounds, and for years I have enjoyed uninterrupted health."

Dr. Schenck has discontinued his professional visits to New York and Boston. He or his son, Dr. J. H. Schenck, Jr., still continue to see patients at their office, No. 15 North Sixth street, Philadelphia, every Saturday from 9 A. M. to 3 P. M. Those who wish a thorough examination with the Respirometer will be charged $5. The Respirometer declares the exact condition of the lungs, and patients can readily learn whether they are curable or not.

The directions for taking the medicines are adapted to the intelligence even of a child. Follow these directions, and kind Nature will do the rest, excepting that in some cases the Mandrake Pills are to be taken in increased doses; the three medicines need no other accompaniments than the ample instructions that accompany them: First create appetite. Of returning health hunger is the most welcome symptom. When it comes, as it will come, let the despairing at once be of good cheer. Good blood at once follows, the cough loosens, the night sweat is abated. In a short time both of these morbid symptoms are gone forever.

Dr. Schenck's medicines are constantly kept in tens of thousands of families. As a laxative or purgative, the Mandrake Pills are a standard preparation; while the Pulmonic Syrup, as a cure of coughs and colds, may be regarded as a prophylacteric against consumption in any of its forms.

Price of the Pulmonic Syrup and Seaweed Tonic, $1.50 a bottle, or $7.50 a half dozen. Mandrake Pills, 25 cents a box. For sale by all druggists and dealers.

E. J. HART & CO., [illegible] Wholesale Agents, New Orleans.

New Orleans Mutual Insurance Company.

CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

Eleventh Annual Statement.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed this 14th day of June 1871, before me, JOHN MONTAMAT, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the [illegible] day of January, 1871, it was resolved to declare the following dividend on the net earned [illegible] premiums for the year ending on the 31st December, [illegible] MONDAY of March next, viz:

[illegible] per cent. on Fire Premiums;
[illegible] per cent. on Marine Premiums;
[illegible] per cent. on River Premiums.

It was also resolved to pay a per cent. interest on all outstanding certificates of scrip, the balance of the issue of 1866, and to pay in cash [illegible] after the 2d MONDAY of March next.

Directors:
GEO. URQUHART, A. ROCHEREAU, G. W. BABCOCK, A. B. BLANCHARD, A. SCHREIBER, CHS. LAFITTE, J. PAYNE, PLACIDE FORSTALL, J. H. BLANCHARD, [illegible], H. SCHMIDT.

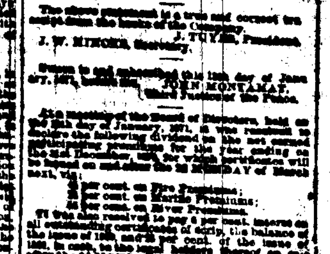

A Sick Stomach. The Stomach, like the body politic, requires government by regular [illegible]

Tarrant's Seltzer Aperient.

SOLD BY ALL DRUGGISTS.

Hot Springs, BATH COUNTY, VA.

[illegible]

RIGOLLOT'S PAPER OR LEAF MUSTARD, FOR SINAPISMS

Adopted by the Paris Hospitals, the Ambulances and Military Hospitals, by the French Imperial Navy, and by the British Royal Navy.

"To preserve all the essential qualities to Mustard Powder, without any alteration in a few minutes a decisive effect with the least possible [illegible]

The subjoined signature must be required, as there are counterfeits.

[illegible] SCHWAB, and in all the [illegible]

NEW ORLEANS DAILY BEE.

DUFOUR & LEMET, Publishers.
Office—No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, AUGUST 26.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

THE WEEKLY BEE.

Is published every Saturday morning. Subscription, $3 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, SATURDAY, August 26, 1871.

CLEARED YESTERDAY.
Steamship Hutchinson, Talbot, for Indianola, via Galveston. C A Whitney & co
Bark Charles Auguste, (Fr) Cagnol, for Liverpool.

ARRIVED YESTERDAY.
Steamer Louise, Hopkins, from Mobile.

ARRIVALS AT NEW BASIN.
Schr Elizabeth Ann, fm Tickfaw—10 cords wood 1 bbls cotton 4 sks wool.
[illegible]

ARRIVALS AT OLD BASIN.
Steamer Crescent City, from Tangipahoa—[illegible]
[illegible]

—STEAMBOATS—
C H Church, Patterson, from St Louis.
W S Pike, Brown, from Vicksburg.
[illegible], Heims, from Grand Ecore.
Flora, Barnes, from Jefferson.
Belle Ida, Moore, from Lower Coast.

MEMORANDA.
From Messrs. Goldenbow & Kelly we learn that the vessel reported ashore on the 10th inst., on Body Island, was the schr Marion, Capt. Leggett, from Liverpool bound to Charleston. The captain and crew are safe ashore.

BELOW COMING UP.
Schr Lily of the Valley, Leitch, 13 days from Ship Island, to J A Pigman.

EXPORTS.
INDIANOLA VIA GALVESTON—Per steamship Hutchinson—[illegible]
LIVERPOOL—Per bark Charles Auguste—[illegible]

IMPORTS.
MOBILE—Per steamer Louise—[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.
VICKSBURG—Per steamer W S Pike—[illegible]
[illegible]

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.
August 25—[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.
August 25—[illegible]

LIST OF VESSELS

AUGUST 26, 1871.
Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW-YORK.
Steamship Cortes, Whitman .... sld Aug 19
Steamship Mississippi, Henry .... sld Aug 19
Steamship C W Lord .... [illegible]
[illegible]

BOSTON.
[illegible]

PHILADELPHIA.
Bark Lincoln, Hutchins .... [illegible]

BALTIMORE.
Steamship Liberty, Reid .... sld Aug 19

LIVERPOOL.
[illegible]

GREENOCK.
Bark Newcastle, Wilkins .... sld June 21

NEWPORT, WALES.
Ship L H Stamps, Lincoln .... sld July 8

CARDIFF.
[illegible]

BREMEN.
Ship Constantia, Soltenborn .... [illegible]
Ship Henry, Wessels .... [illegible]
Ship St Lawrence, Otterson .... [illegible]

MARSEILLES.
[illegible]

BORDEAUX.
[illegible]

HAVRE.
Ship La Louisiane, Toullec .... sld Aug 3

GENOA.
[illegible]

The Healing Springs, BATH COUNTY, VIRGINIA.

ARE opened for the reception of visitors. They are accessible by the Chesapeake & Ohio Railroad, from Millboro' depot, twenty-five miles, by stages [illegible]

[illegible]

DUNLOP & McCANCE, HUGH W. FRY, A. Y. STOKES, } Proprietors.

Charter of the Crescent Express and Transfer Co.

STATE OF LOUISIANA, CITY OF NEW ORLEANS.

BE it remembered, that on this twenty-second day of June, [illegible] before me [illegible] Mott, a Notary Public [illegible]

ARTICLE FIRST.
The name and title of this corporation shall be "The Crescent Express and Transfer Company," and its domicile is hereby established in the city of New Orleans. [illegible]

ARTICLE SECOND.
[illegible]

ARTICLE THIRD.
[illegible]

ARTICLE FOURTH.
[illegible]

ARTICLE FIFTH.
[illegible]

ARTICLE SIXTH.
The following named persons shall constitute the first Board of Directors:
A. B. SMALL, JAS. T. TUCKER, JNO. H. BOTINGER, J. E. ROBERTS, JAS. M. CARY, and J. BURBANK, [illegible]

ARTICLE SEVENTH.
[illegible]

ARTICLE EIGHTH.
[illegible]

ARTICLE NINTH.
[illegible]

ARTICLE TENTH.
The said corporation shall be liable to the owner for the value of all articles it may undertake to forward or transfer, as estimated at the time of their reception, and shall be required to furnish to the person delivering any article for transportation a bill of lading, signed by an agent or other employee of said corporation, thereto duly authorized, setting forth said value, and the terms of acceptance thereof, and the liability assumed; which receipt, or bill of lading, shall constitute the contract between the owner and said corporation.

ARTICLE ELEVENTH.
[illegible]

ARTICLE TWELFTH.
[illegible]

[illegible] R. C. MOTT, Not. Pub.

TWENTY-SECOND ANNUAL STATEMENT OF THE Crescent Mutual Insurance Co.

NEW ORLEANS, May 16, 1871.

The Trustees, in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1871:

[illegible]

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this [illegible]
[illegible] V. EVANS, Justice of the Peace.

The Board of Trustees, [illegible]

TRUSTEES:
C. T. Buddecke, Saml. H. Newman, [illegible]